

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
3/05/2024

Date d'affichage de convocation
3/05/2024

Nombre de conseillers

En exercice : 17

Présents : 09

Votants : 09

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 14 mai,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

Présents :

Frédérique DULAC, Brigitte BOUCHER, Chrystèle GUILLARD, Slimane MOALLA, Anne DEUDON, Evelyne COURTECUISSÉ, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Nathalie SENU

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Annick BOKAN, Claire CROIXMARIE, Marc CONGARD

Date de la séance :
14 mai 2024

Objet :
Aide facultative n°21/2024
Aide financière
Facture de dette de loyer

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTÉ à l'égard de **_____** domiciliés à Magny-les-Hameaux :
_____ une aide financière sous forme de prêt remboursable en 12 mois pour le paiement au bailleur SEQUENS d'une dette de loyer d'un montant total de 1000,00 € à l'issue du premier prêt accordé à hauteur de 1770 euros (20 mensualités de 88,50 €) afin de les aider.

L'aide financière sera versée directement au bailleur SEQUENS.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **23/05/2024**

Certifié exécutoire le : **23/05/2024**



Le président du C.C.A.S

Bertrand HOUILLON

Accusé de réception en préfecture
078-267801082-20240523-DCCAS240404021-DE
Date de télétransmission : 23/05/2024
Date de réception préfecture : 23/05/2024